

École Saint-Justin

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Saint-Justin définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

- Respect
- Harmonie
- Autonomie
- Persévérance
- Sécurité

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école Saint-Justin est un établissement d'enseignement primaire, située dans l'arrondissement montréalais de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Plus précisément, elle est implantée dans le quartier Tétreaultville, à proximité d'un beau parc nature, le parc Thomas Chapais.

L'indice de défavorisation 7 caractérise sa population et témoigne bien des écarts qui sont présents entre les différentes familles. L'école est entourée à la fois d'habitations à loyers modiques (HLM) et de propriétés de grande valeur. Cela signifie aussi que l'école n'est plus considérée comme étant située en milieu défavorisé, la privant ainsi d'un ratio maître-élève plus bas, de ressources financières supplémentaires et du programme "Une école montréalaise pour tous" permettant une offre culturelle et de formation bonifiée.

Il va de soi que notre école fait de la réduction de l'impact de ces écarts, une mission prioritaire. Pour ce faire, la collaboration école-famille et avec les organismes communautaires est essentielle. Nos organismes de proximité sont L'Antre jeunes de Mercier-Est, la Maison des familles et 3Axes. Nous réussissons à établir un bon partenariat avec le CIUSS de l'est de Montréal, mais nous considérons que celui-ci pourrait être rehaussé.

La croissance démographique du quartier a fait en sorte que la population de l'école a augmenté très rapidement depuis 2017-2018. En juillet 2019, une délocalisation fut nécessaire. Ainsi, actuellement, les élèves sont répartis comme suit: les élèves du préscolaire et de la 2e année sont à la bâtisse principale, les élèves de 1re année sont dans une petite annexe à proximité de la bâtisse principale et les élèves de 3e à 6e année sont dans une annexe temporaire située à 1,5 km du quartier. La plupart des élèves de l'annexe temporaire bénéficient de l'autobus scolaire. Un projet d'agrandissement est en élaboration et devrait permettre la scolarisation des élèves du quartier dans un seul bâtiment d'ici la rentrée scolaire 2025-2026 ou 2026-2027.

En 2022-2023, la déclaration de clientèle faisait état de 710 élèves. 87% de ces élèves sont nés au Québec. Nos élèves nés à l'étranger proviennent d'une trentaine de pays différents ! Le français est la langue maternelle de 73% de nos élèves et plus d'une trentaine d'autres langues ont été inscrites comme langue maternelle dans nos registres. Le français est majoritairement la langue parlée à la maison comme en témoigne la statistique indiquant que 93% des élèves s'expriment en français à la maison.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Saint-Justin accueille, en 2022-2023, 710 élèves. 95 membres du personnel, dont 46 enseignant.e.s, accompagnent quotidiennement nos jeunes élèves de 5 à 12 ans en prenant en considération leurs forces, leurs défis et leurs besoins. Ils sont répartis en 33 groupes dont 7 groupes au préscolaire. 71 élèves sont considérés comme étant en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (ÉHDAA) et sont inclus dans les classes dites régulières.

La démarche d'élaboration de ce projet éducatif nous aura permis d'analyser les résultats scolaires des élèves et d'identifier les besoins prioritaires des élèves en lien avec la compétence à écrire. Le conseil d'établissement a été associé à cette démarche et un sujet récurrent concernant le projet éducatif de l'école est présent à l'ordre du jour de chaque rencontre. L'analyse des environnements internes et externes ainsi que l'identification des zones de forces et de vulnérabilité a créé une synergie parmi les membres du personnel enseignant ce qui a permis de contrer les effets d'éloignement causés par la délocalisation et la répartition des élèves dans 3 bâtiments.

L'enjeu, l'objectif et la cible sont largement consensuels et rallient les acteurs de l'école (personnel et CÉ) pour une mise en œuvre que nous souhaitons à la fois efficace et audacieuse (valeurs inscrites au PÉVR). Pour ce faire, nous pourrions compter sur notre plus grande force, notre personnel ! Les membres de notre personnel sont expérimentés et certain.e.s travaillent à Saint-Justin depuis plusieurs années. Ils sont résilient.e.s; ils ont vu le quartier se transformer et se sont adapté.e.s à la délocalisation et à la perte du statut d'école située en milieu défavorisé. Ils sont engagé.e.s et croient au potentiel des élèves, malgré les grands besoins qui caractérisent certains d'entre eux, certaines d'entre elles. Ils collaborent et cherchent des solutions aux défis du quotidien. Un climat de convivialité, propice au bien être professionnel, font en sorte que les gens se sentent considérés et permet la contribution du plus grand nombre, et ce, au bénéfice de la réussite des élèves.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- * La stabilité du personnel
- * La mobilisation du personnel
- * Les pratiques d'encadrement
- * Les pratiques éducatives
- * Le climat organisationnel
- * Le type de leadership de la direction
- * Les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves
- * L'âge moyen du personnel
- * Les services d'aide à l'apprentissage offerts aux élèves
- * Les formes de collaboration avec les organismes et les partenaires

Les parents, quant à eux identifient les principales forces comme étant:

- * Les formes de collaboration avec des organismes et des partenaires
- * Le type et le degré d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant
- * L'offre de services de garde aux élèves
- * Les pratiques d'encadrement des élèves

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- * Le nombre d'élèves par niveau
- * L'indice de milieu socio économique
- * Le contexte socio économique du territoire et ses répercussions
- * Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention
- * Le degré de motivation des élèves
- * Le type et le degré de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant
- * Le pourcentage d'absentéisme
- * L'indice de seuil de faible revenu
- * Le pourcentage d'ÉHDAA
- * La proportion d'élèves capables d'organiser leur travail de façon satisfaisante
- * La langue maternelle

Les parents, quant à eux identifient les principales zones de vulnérabilité comme étant:

- * Le contexte socioéconomique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation
- * L'indice de milieu socioéconomique
- * Le nombre d'élèves par niveaux

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en écriture.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% pour la compétence écrire de 68,9 % à 73,1 % d'ici juin 2027.